



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

**BTS**

Question écrite n° 1400

## Texte de la question

Mme Françoise Hostalier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des BTS industriels : informatique industrielle et électronique. Ces deux brevets de techniciens supérieurs sont en cours de rénovation et les nouveaux programmes seront applicables à la rentrée scolaire prochaine (septembre 1993). Elle demande si un crédit d'équipement a été prévu pour financer le matériel nouveau qui sera nécessaire et quel est le montant par section. Elle demande quand et comment ces crédits parviendront aux établissements concernés par cette rénovation.

## Texte de la réponse

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires et compte tenu des incidences de la rénovation pédagogique des lycées en termes de besoins nouveaux d'équipements, priorité doit être accordée, dans le cadre de l'affectation des crédits imputés sur le budget 1993, à la réalisation des opérations suivantes : l'acquisition de compléments de matériels d'une part, pour la rénovation des programmes de physique et de chimie en classe de quatrième et en classe de seconde, d'autre part, pour la rénovation des programmes de sciences de la vie et de la Terre en classe de seconde ; la poursuite de la mise en œuvre des plans pluriannuels de rénovation des équipements des filières F et G. Pour ce qui concerne les autres opérations, il appartient au secteur, au vu du montant restant disponible sur son enveloppe globale de crédits et compte tenu des contraintes propres à son académie, de déterminer les actions qui lui paraissent, dans ce contexte, pouvoir être soutenues. Il n'en demeure pas moins que des dépenses comme celles relatives à la mise en place des baccalauréats professionnels et des sections de techniciens supérieurs relèvent, par excellence, de l'exercice de compétences partagées entre l'autorité académique et de partenaire régional, encadrées par le contrat de Plan Etat-Région.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Hostalier Françoise](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1400

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mai 1993, page 1481

**Réponse publiée le :** 16 août 1993, page 2551